



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Le jeudi 9 novembre 2017

Rappel : la saison de la collecte des déchets de jardin arrive à sa fin

Winnipeg, Manitoba – On rappelle aux résidents et aux résidentes que la collecte en bordure de rue des déchets de jardin arrive à sa fin pour l'année 2017.

- La collecte des déchets de jardin dans le secteur A se terminera la semaine du 13 au 17 novembre 2017.
- Dans le secteur B, elle se terminera la semaine du 20 au 24 novembre 2017.

Pour connaître son secteur de collecte des déchets de jardin (A ou B) :

- visiter winnipeg.ca/jourdecollecte;
- télécharger l'appli gratuite [My Waste](#);
- communiquer avec le [Service 311](#).

Les déchets de jardin sont ramassés en bordure de la rue une fois toutes les deux semaines, le même jour que celui de la collecte des articles recyclables et des ordures ménagères. Les déchets de jardin peuvent être mis :

- dans des contenants réutilisables n'ayant pas de couvercle (p. ex. récipients en plastique, vieilles boîtes bleues, vieux contenants en métal ou en plastique); les contenants ne doivent pas être cassés ou endommagés;
- dans des boîtes en carton;
- dans des sacs en papier pour déchets de jardin.

Les déchets de jardin contenus dans des sacs en plastique ne sont pas ramassés. Le plastique ne se décompose pas et souillerait le compost.

On rappelle au public de poser les contenants à déchets de jardin à côté des chariots à recyclage et à ordures ménagères, et de laisser un espace équivalant à une longueur de bras entre les contenants et les chariots en question.

On entend par « déchets de jardin » toute quantité de matières organiques provenant du dehors, telles que les déchets de tonte, les feuilles, les plantes, les fleurs, les déchets de buissons et d'arbustes, ainsi que les branches rassemblées en petits fagots serrés ne mesurant pas plus d'un mètre et ne pesant pas plus de 22 kilogrammes. Les rondins, les souches, les cailloux, la terre, les mottes de gazon et la litière ne sont pas ramassés avec les déchets de jardin. Ces articles et matières ralentissent le processus de compostage et sont susceptibles d'endommager l'équipement.

On recommande vivement de ne pas répandre des déchets de jardin ou des débris dans la rue. Les puisards de rue pourraient se boucher, créant des problèmes d'accumulation d'eau et augmentant le risque d'inondation dans les sous-sols.

Il est également possible de déposer les déchets de jardin aux dépôts 4R Winnipeg situés au 1777, chemin Brady et au 1120, avenue Pacific. Pour de plus amples renseignements sur les dépôts 4R Winnipeg, y compris les heures d'ouverture, visiter [Ville de Winnipeg – Dépôts 4R Winnipeg](#).

Pour de plus amples renseignements sur le programme de collecte des déchets de jardin en bordure de rue, prière de visiter [Ville de Winnipeg – Collecte des déchets de jardin](#).

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg.